



Préparez-vous :

Dressez un bilan de votre activité : Avez-vous, au cours des mois précédents, atteint vos objectifs ? Les avez-vous dépassés ? Avez-vous créé de la valeur ajoutée ?

Privilégiez les faits et les chiffres : Pas question d'y aller sans préparation. Chiffrez tout ce qui peut l'être afin d'être le plus précis possible.

Quant au montant de l'augmentation, il doit correspondre au marché du travail et être réaliste.



Comparez votre situation avec l'ensemble des collègues du même métier plutôt que la fiche de paie de votre voisin de bureau. **Prenez Contact avec un représentant FO HSBC** qui vous y aidera.

« Pourquoi augmenter ce collaborateur plutôt qu'un autre ? ». **C'est à ce stade qu'interviennent les différentes qualités (expertise, expérience, antériorité dans le poste ...) et de productivité du salarié.** HSBC France sera plus enclin à augmenter les salariés qui sont absolument nécessaires à son développement.

Adoptez une approche constructive : Interdisez-vous toute forme de chantage et bannissez le registre émotionnel. Pas de sous-entendu, montrez-vous souple et constructif. **Il est primordial d'accumuler des éléments factuels, quantitatifs et qualitatifs donc tangibles, permettant de mesurer la performance : revenus générés, erreurs évitées, augmentation de la productivité, performance ...**

L'accumulation de ces éléments incontestables démontrera votre valeur ajoutée apportée à l'entreprise. Ex : « Vous avez contribué à l'amélioration de la qualité, de la satisfaction des clients ou avez développé une intelligence émotionnelle au service de l'entreprise », **il ne tient qu'à vous de rappeler à votre manager les éléments sur lesquels vous fondez votre demande.**

Auprès de qui ?

Au sein de HSBC France, vous devez solliciter votre manager, qu'il soit ou non le décisionnaire final, ainsi que votre RRH.

Le meilleur moment ?

• Toute l'année :

✓ Echangez avec votre manager sur votre demande d'augmentation : **FO HSBC vous suggère** de demander un rendez-vous à votre manager en **Septembre** au plus tard.

✓ Dissociez votre entretien d'évaluation annuel avec la demande d'augmentation. **Sachez que chez HSBC France, les enveloppes d'augmentation et de bonus sont calibrées dès le mois d'Octobre et qu'au moment de votre entretien de fin d'années les dés sont déjà jetés.**

• Lors de votre entretien annuel :

Ce rendez-vous avec votre manager est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de faire le point sur vos souhaits, vos envies et ce que votre N+1 attend de vous pour les prochains mois.

N'hésitez pas à laisser des commentaires écrits, et motivés rappelant l'ensemble de vos demandes ainsi que vos souhaits de révision salariale précédemment exprimés.

• Une promotion, une évolution ou un changement de poste, **c'est le moment privilégié pour négocier une augmentation.** Une charge de travail supplémentaire, un élargissement de périmètre mérite une révision salariale.

LES CONSEILS DE FO HSBC

Comment réagir en cas de refus ?

• **Solliciter une explication motivant le refus :** Il ne faut surtout pas rompre le dialogue mais plutôt **demandez sereinement le pourquoi** à son N+1 afin de pouvoir rebondir le mieux possible et ainsi mettre toutes les chances de son côté pour plus tard.

Même si votre manager ne peut pas vous donner une réponse positive, son discours et sa bonne volonté à atténuer votre déception seront des indices de l'intérêt qu'il vous porte. Pourtant, si cette réponse est difficile à entendre (et parfois à formuler par votre manager), vous ne quitterez pas forcément l'entretien les mains vides :

C'est l'occasion de solliciter une formation afin de développer vos compétences et votre employabilité.

• Si vous avez utilisé tous ces moyens sans résultat satisfaisant, **FO HSBC** reste à votre disposition.

N'HESITEZ pas à venir nous rencontrer afin d'étudier et de formuler ensemble une réclamation individuelle de revalorisation salariale auprès de la délégation du personnel.



FO HSBC nous sommes là pour vous !

Avec nos Équipes sur Paris et dans nos Régions si vous avez besoin d'aide et de conseil, n'hésitez pas à nous contacter.



Faites valoir vos droits écrivez à :
exprimez-vous@fo-hsbc.fr

FO HSBC, grâce à votre soutien pèsera de tout son poids auprès de la Direction afin de :

- ✓ Remettre un peu d'humain dans les relations
- ✓ Faire diminuer la pression
- ✓ Ralentir les changements d'organisations
- ✓ Supprimer les désorganisations
- ✓ Revoir la politique salariale
- ✓ Supprimer les transferts d'activités
- ✓ Stopper les fermetures d'agences
- ✓ Prendre en compte sérieusement les problèmes d'effectifs

Vos élus (es) FO HSBC, vous accompagnent et vous soutiennent au quotidien.

"LIBRE - INDÉPENDANT ET DÉTERMINÉ"

Nous n'avons aucune affiliation politique mais une charte de valeurs pour lesquelles nous ne dérogeons pas :

-  Le respect
-  L'écoute
-  La proximité
-  L'engagement
-  La solidarité
-  L'expertise

Vos Délégués Nationaux



Angélique FARIA
Éric POYET
Claudine DUDEFANT
Loïc NICOLAS

06.95.06.59.92
06.32.08.58.57
06.64.54.63.19
06.68.48.81.57

